

Rapport annuel 2003

Conférences

Les membres de l'Initiative des villes se réunissent deux fois par année en présence des responsables politiques et administratifs des affaires sociales. Les assemblées qui se sont tenues durant l'année ont été bien fréquentées. C'est la preuve que leur contenu informatif est jugé important et que les participants y trouvent d'intéressantes possibilités d'échanger.

Demandeurs d'asile

Le thème de l'asile a été au cœur des débats lors de la conférence de printemps. L'Initiative des villes entend favoriser la capacité de retour des demandeurs d'asile en leur permettant de s'occuper et de se former durant leur séjour en suisse. Elle a rédigé un catalogue de huit mesures demandant en particulier qu'un financement suffisant soit garanti aux mesures d'occupation, de travail et de formation. L'argent sera ainsi dépensé de manière plus intelligente qu'en interdisant aux demandeurs d'asile de travailler et en les contraignant à demeurer inactifs et à dépendre des secours sociaux étatiques.

Investir dans l'avenir des enfants et des adolescents

Enfants et adolescents doivent bénéficier d'une formation tout au long de leur séjour en Suisse. Nombre d'entre eux étant destinés à retourner dans leur pays après un certain temps, il importe qu'ils acquièrent les compétences professionnelles qui faciliteront ce retour.

Institutionnaliser la collaboration entre villes, cantons et Confédération

Dans le domaine de l'asile, les solutions ne peuvent pas plus être trouvées à un seul niveau d'organisation politique qu'être aménagées à l'occasion d'une seule rencontre de travail. Charger la Conférence tripartite sur les agglomérations de s'occuper de ce thème garantit une prise en charge coordonnée et s'inscrivant dans la durée.

Quand une main reprend ce que l'autre a donné

La conférence d'automne a fourni l'occasion d'évoquer le thème du minimum vital et de l'étude que la CSIAS lui a consacré dans le contexte du fédéralisme helvétique.

Le niveau des ressources dont une famille doit disposer pour faire face aux dépenses du ménage dépend de nombreux facteurs : coût de la prise en charge extrafamiliale des enfants, montant des allocations familiales, importance des subsides sur les cotisations d'assurance maladie, charge fiscale, etc. Il dépend aussi du canton de domicile. Dans le domaine de la politique sociale, les conditions cadre varient en effet sensiblement d'un canton à l'autre. L'Initiative des villes tient ces différences pour particulièrement préoccupantes. Elle recommande de prendre en charge le dispositif de garantie du minimum vital dans son intégralité et de mieux

Präsidium
Ruedi Meier
Sozialdirektor, Luzern

Vice-Présidence
Marie-Thérèse Maradan
Ledergerber,
Directrice des Affaires
sociales, Fribourg

Secrétariat Suisse latine

Philippe Meystre
Secrétariat général
Sécurité sociale
et environnement
Place Chauderon 7
1000 Lausanne 9
T 021 315 72 11
F 021 315 70 01
initiative-villes
@lausanne.ch

www.
initiative-villes.ch

Geschäftsstelle
Deutschschweiz
staedteinitiative
@stadtluzern.ch

coordonner ses composantes. Il convient que Confédération, cantons et communes s'attellent à cette tâche.

Posséder une vue d'ensemble du dispositif garantissant le minimum vital et en coordonner les composantes

Les conditions cadre qui prévalent en matière de politique sociale, familiale et fiscale sont très différentes d'un canton à l'autre. Elles expliquent les écarts considérables relevés dans l'étude CSIAS, écarts qui peuvent atteindre 20 000 francs selon que le ménage considéré a élu domicile dans le chef-lieu cantonal A ou B.

Il doit valoir la peine de travailler

L'Initiative des villes a invité les cantons à s'interroger sur les interactions complexes existant entre leur sécurité sociale et leur dispositif fiscal et en tout premier lieu à donner les impulsions nécessaires pour qu'il vaille toujours la peine de travailler. L'Initiative des villes attend en outre de la Confédération qu'elle entreprenne de dresser un bilan d'ensemble de la sécurité sociale. Elle devrait en particulier contribuer à une meilleure coordination entre les différentes assurances sociales, les prestations complémentaires et l'aide sociale. L'Initiative des villes a enfin soulevé la question d'une loi cadre fédérale relative au minimum vital qui permettrait de réduire à long terme les écarts considérables prévalant entre les cantons.

Politique familiale

A travers Ruedi Meier, l'Initiative des villes collabore étroitement avec le groupe de travail « Perspectives familiales ». Dans ce domaine, la CDAS a récemment chargé le bureau BASS de réaliser une étude sur les « mesures permettant d'octroyer un soutien ciblé aux familles modestes ». Invités par la CDAS à faire part de leur avis, les cantons ont notamment souligné les points suivants :

1. harmonisation des allocations familiales fixes
2. allocations familiales complémentaires pour familles modestes
3. offre de prise en charge extrafamiliale
4. mesures fiscales

Ces recommandations rejoignent la vision d'une politique familiale reposant sur quatre piliers arrêtée en 2001 par l'Initiative des villes.

Le groupe de travail « Perspectives familiales » est intervenu vigoureusement pour soutenir le principe de l'assurance maternité auprès du Conseil national et du Conseil des Etats.

Comparaison en matière d'aide sociale – Rapport 2002 sur les indicateurs sociaux

Une mauvaise situation économique pèse sur l'aide sociale

Changement de tendance dans le domaine de l'aide sociale : alors que l'effectif des allocataires d'aide sociale était encore à la baisse en 2001, il a repris sa croissance en 2002 dans quatre des huit villes participant à l'élaboration des indicateurs.

Comme par le passé, enfants et adolescents sont deux fois plus nombreux que les membres des autres groupes d'âges parmi les bénéficiaires.

Publié pour la cinquième année consécutive, le rapport annuel sur les indicateurs sociaux est réalisé à la demande de l'Initiative des villes. Huit villes comparent leurs données : Bâle, Berne, Lucerne, Schaffhouse, Winterthour et Zurich auxquelles se sont jointes, pour la première fois, Frauenfeld et Uster.

A Bâle, Frauenfeld, Winterthour et Zurich, l'effectif des allocataires d'aide sociale a augmenté entre 2001 et 2002. Une tendance semblable s'est également manifestée, durant l'automne, dans les quatre autres villes participant à la comparaison. La mauvaise situation économique est responsable de cette évolution.

Les jeunes sont de plus en plus touchés

La part croissante des jeunes dépendant de l'aide sociale inquiète particulièrement les responsables. La proportion des 18-25 ans a augmenté – parfois de manière très sensible – dans six des villes concernées. Les chiffres sont particulièrement parlants à Zurich où l'on a enregistré une augmentation de 22.5% de la proportion des jeunes allocataires d'aide sociale entre décembre 2001 et décembre 2002. Pour cette population au seuil de la vie active, réussir son intégration professionnelle ou s'inscrire dans une dépendance matérielle durable joue un rôle déterminant. Pour leur part, enfants et adolescents en dessous de dix-huit ans sont en moyenne deux fois plus dépendants de l'aide sociale que la moyenne de tous les allocataires (8.4% contre 4.2%). A l'exception de Berne et de Lucerne, les autres villes constatent à nouveau une hausse pour ce segment de la population. Elle est supérieure à 10% dans trois d'entre elles.

Des prestations familiales complémentaires pourraient réduire de manière sensible le risque de pauvreté

Depuis plusieurs années, l'Initiative des villes milite en faveur de l'extension du régime des prestations complémentaires aux familles. Les données les plus récentes en matière d'aide sociale démontrent combien un tel instrument serait utile pour réduire de manière sensible le risque de pauvreté lié à la présence d'enfants et d'adolescents.

Organisation

Nouveaux membres

Dix nouveaux membres ont rejoint l'Initiative des villes : Baden, Bellinzzone, Emmen, Kreuzlingen, La Neuveville, Lancy, Nyon, Schlieren, Sion, Thalwil. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Représentations dans d'autres organisations

L'Initiative des villes est représentée dans différentes instances importantes :

- Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) / Ruedi Meier, Lucerne (président) représente l'Initiative des villes
- Commission consultative de la CDAS / Michael Hohn, Berne (membre du groupe de travail des responsables administratifs) représente l'Initiative des villes
- Groupe de travail « Perspectives familiales » / Ruedi Meier, Lucerne (président) et Frauke Sassnick Spohn, Winterthour (collaboratrice scientifique du bureau) représentent l'Initiative des villes
- Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) / Walter Amelia, Zurich, représente l'Initiative des Villes au sein du groupe de travail technique « politique sociale »

Vue d'ensemble

Durant le deuxième semestre 2003, le bureau s'est attelé à la planification des travaux pour 2004. En ce qui concerne la conférence de printemps, il a décidé de mettre l'accent sur la problématique des mesures incitatives dans le domaine social ainsi que sur la question de l'application des recommandations CSIAS à l'échelle de l'ensemble du territoire suisse. Pour la conférence d'automne, il a plus particulièrement retenu les thèmes « réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches » ainsi que « politique économique et politique sociale ».

La politique familiale conserve son statut de « préoccupation constante » de l'Initiative des villes.

Le projet « indicateurs sociaux » se poursuivra tant que la statistique sociale de l'Office fédéral de la statistique ne

délivrera pas des indications valables pour l'ensemble de la Suisse. Dans le futur, on s'efforcera de donner encore plus de poids à l'interprétation des résultats. Ceux-ci seront complétés par des conclusions destinées aux administrations et au monde politique.